



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

contrôle

Question écrite n° 19954

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui indiquer pour chaque département et pour l'impôt sur le revenu, quel a été en 1997 le nombre de contrôles fiscaux pour 1 000 habitants et le pourcentage de contrôles fiscaux donnant lieu à un redressement.

Texte de la réponse

Le contrôle de l'impôt sur le revenu s'exerce le plus souvent dans le cadre du contrôle sur pièces. Sous cette dénomination sont regroupés les travaux de surveillance du système déclaratif, de correction d'anomalies formelles, de mise en évidence d'erreurs ou d'omissions et de détection d'anomalies plus importantes qui peuvent conduire à l'engagement d'un examen de situation fiscale personnelle (ESFP). La DGI ne dispose pas actuellement d'un décompte précis du nombre de contrôles effectués à l'impôt sur le revenu. L'informatisation en cours des outils de gestion permettra de disposer d'un dispositif de suivi statistique plus précis de cette activité. Les estimations actuelles font apparaître qu'environ 6 % des dossiers des particuliers et 15 % de ceux des entreprises sont examinés chaque année en contrôle sur pièces. Les contrôles portent sur les trois années non prescrites. En ce qui concerne le contrôle externe, 4 707 ESFP ont été effectués en 1997.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19954

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 octobre 1998, page 5493

Réponse publiée le : 25 janvier 1999, page 452